

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

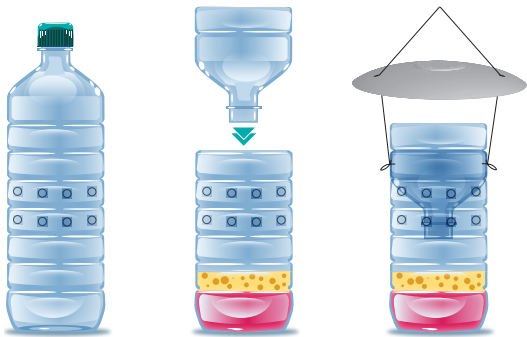
Depuis 2015, la CCPF met en œuvre un programme de lutte contre le frelon asiatique afin de diminuer la pression exercée sur l'environnement par cette espèce invasive. La destruction des nids représente une action importante pour la collectivité et doit être additionnée au piégeage des fondatrices afin de limiter leur population.

Ce phénomène n'est pas une spécificité du Pays Fouesnantais, puisque le nombre de destructions ne cesse d'augmenter dans le Finistère.

LE PIÉGEAGE

L'INSTALLATION DE PIÈGES DOIT ÊTRE RÉSERVÉE À UN USAGE TEMPORAIRE ET RAISONNÉ.

COMMENT FABRIQUER UN PIÈGE ?



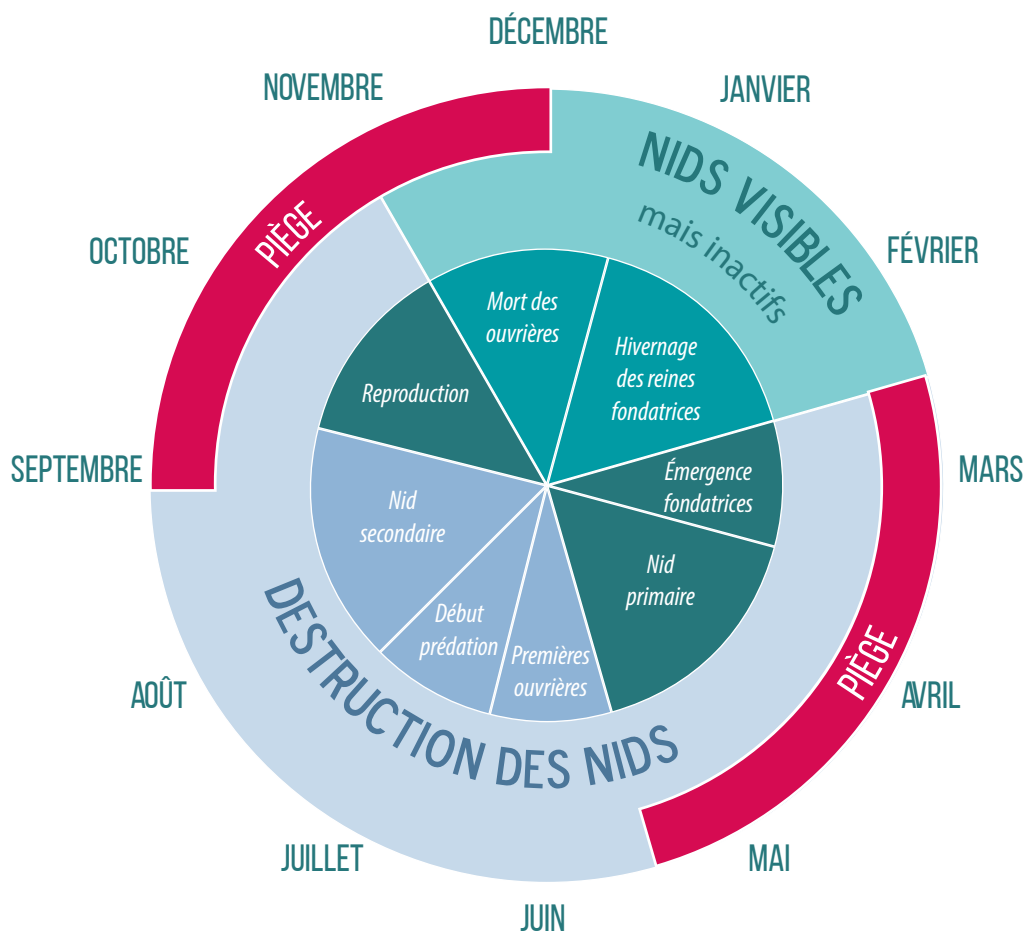
- Percer des trous de 5 mm (exemple : perceuse) qui permettront aux petits insectes de s'échapper.
- Découper une bouteille en deux (au tiers) et ajouter un appât pour attirer les frelons au fond de la bouteille.
- Placer une éponge qui permettra aux insectes de ne pas se noyer et ainsi de pouvoir s'échapper pendant que les frelons restent piégés.
- Placer le goulot à l'envers pour faire office d'entonnoir (attacher les 2 morceaux).
- Placer un couvercle pour protéger de la pluie (assiette plastique, bouteille découpée, etc.).

L'appât sélectif le plus efficace se compose de :

- 1/4 de volume de sirop de grenadine ou de cassis, utilisé pur ;
- 1/2 volume de bière brune ;
- 1/4 de volume de vin blanc (qui repousse les abeilles).

Rechargez le piège en appât tous les 15 jours environ. Un suivi régulier est également nécessaire pour libérer les espèces non visées.

LE CYCLE BIOLOGIQUE DU FRELON ASIATIQUE ET LES MOYENS DE LUTTE



LA DESTRUCTION DES NIDS CONTINUE

Comme les années passées, la CCPF prendra en charge la destruction des nids par un prestataire désigné par la collectivité.

En cas de suspicion de nid, à partir de mi-février, merci de prendre contact avec votre mairie qui, après authentification du frelon asiatique, assurera les moyens de lutte.

La destruction des nids s'effectuera jusqu'à la mi-novembre.